

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-huit mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Beauchamp étant assemblé en session ordinaire, à Hotel de ville, 1 Place Camille Fouinat à Beauchamp, après convocation légale, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mme NORDMANN, M. PLANCHE, Mme KERGUIDUFF, M. SEIGNÉ, Mme CERIANI, M. MANAC'H, Mme PIRES, M. HUMBERT, Mme SERVAIS, Mme MAILLARD, M. AFONSO, M. DUHEM, M. PERRIN, Mme LE BRAS, Mme DIAS, Mme BARROCA, Mme GUZIK, M. WALTER, Mme DUMITRU, M. CHANDELIER, Mme KEPEKLIAN, M. CARREL, M. FRAISSE

Étaient excusés les conseillers municipaux suivants :

M. BRASSEUR donne pouvoir à M. PLANCHE, M. REMOND donne pouvoir à Mme PIRES, M. JENNY donne pouvoir à Mme NORDMANN, Mme LOISEAU donne pouvoir à Mme KERGUIDUFF, M. BACARI donne pouvoir à M. MANAC'H

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

M. BEDON

La séance est ouverte le quorum étant atteint. Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Sophie GUZIK est désignée secrétaire de séance.

Liste des délibérations présentées en séance :

- Del n°2024-012 - Modification du tableau des emplois permanents à temps complet et incomplet - *approuvée à l'unanimité* ;
- Del n°2024-013 - Instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat - *approuvée à l'unanimité* ;
- Del n°2024-014 - Fin du jumelage entre la commune de Beauchamp et Altenstadt - *approuvée par 25 « POUR » et 3 « ABSTENTIONS »* ;
- Del n°2024-015 - *approuvée à l'unanimité* :
 - La subvention à l'association Athlétisme C.B pour 12 000€, l'Arabesque G.B pour 10 000€, Boxing Club de B. pour 6 000€, Club de tennis de table de B. pour 7 000€, Judo C.B pour 7 500€, les Archers pour 4 000€, U.K.T pour 6 000€, Pétaque pour 1 500€, ADN Plongée pour 1 200€, l'OMS pour 5 500€ ;
 - La subvention à l'association ASB pour un montant de 15 000€, 1 « DEPORT » (M. MANAC'H membre de l'ASB)
 - La subvention à l'association Tennis Club de B pour 15 500€, 2 « DEPORTS » (Mme NORDMANN et Mme DUMITRU membres de l'association Tennis Club de B)
 - La subvention à l'association Vélo CB pour 4 000€, 2 « DEPORTS » (M. MANAC'H et M. WALTER membres de l'association Vélo CB)
 - La subvention à la Fédération française des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif pour 100€, 1 « DEPORT » (Mme MAILLARD membre de la Fédération française des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif)
- Del n°2024-016 - *approuvée à l'unanimité* :
 - La subvention à l'association ALB pour un montant de 22 200€, la BEE pour un montant de 300€, l'Atelier Terre pour un montant de 200€ ;
 - La subvention à l'association BEE/UNAape pour un montant de 100€, 1 « DEPORT » (M. CARREL membre de l'association BEE/UNAape),
 - La subvention à l'association BLC pour un montant de 22 200€, 1 « DEPORT » (Mme MAILLARD membre de l'association BLC),

- La subvention à l'association Les paniers de Beauchamp pour un montant de 200€, 5 « DEPORTS » (M. WALTER, M. SEIGNE, M. BRASSEUR, M. MANAC'H, Mme LE BRAS membres de l'association Les paniers de Beauchamp),
 - La subvention à l'association Burkina Songré pour un montant de 100€, 1 « DEPORT » (M. DUHEM membre de l'association BLC).
- Del n°2024-017 - Attribution d'une subvention communale à l'association Bel Automne - *approuvée à l'unanimité et 1 « DEPORT »* (M. AFONSO, membre de l'association) ;
- Del n°2024-018 - Création d'un tarif pour la mise à disposition de la salle des fêtes avec un technicien son et lumière - *approuvée à l'unanimité* ;
- Del n°2024-0019 - Cession du terrain cadastré AC n°497 d'une superficie d'environ 120 m² sise 78, avenue Claude Sommer - *approuvée par 25 « POUR » et 3 « ABSTENTIONS »* ;
- Del n°2024-020 - Détermination des modalités de la consultation à engager auprès d'opérateurs immobiliers, en vue de la cession des terrains de l'îlot Triangle - *approuvée à l'unanimité* ;
- Del n°2024-021 - Autorisation de signature de conventions modificatives avec les bailleurs sociaux afin de convertir la gestion du contingent communal en gestion de flux dans le cadre des garanties d'emprunt - *approuvée à l'unanimité* ;

Le Maire certifie que ce document a été mis en ligne sur le site de la ville et affiché le

4 avril 2024